



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recouvrement

Question écrite n° 53322

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la nécessaire réorganisation des réseaux de recouvrement des impôts et taxes. Dans son rapport public annuel 2014 la Cour des comptes critique en effet l'existence de deux réseaux de recouvrement celui de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et celui de la douane. Elle juge que ce fonctionnement est inadapté aux évolutions de la gestion comptable. Il vient donc lui demander si le Gouvernement prévoit de regrouper ces deux réseaux.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53322

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3148

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)